

**RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS ARISTE  
PARTICIPATION COMMUNALE ET DU  
AU TITRE DU PROGRAMME PIA ANRU +**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du Conseil municipal sur la participation communale et intercommunale pour la mise en œuvre du plan d'action du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) ANRU +.

Pour rappel, la Ville a validé par délibération n° 2020-125 du 03 novembre 2020, la convention entre l'ANRU, la CDC et la Ville de Le Port précisant le plan d'action du programme, ses partenaires et les modalités de financement du programme PIA pour laquelle la Ville de Le Port est lauréate depuis juin 2017.

Le plan d'action porte sur un montant global de 3 932 512 € HT dont le financement était réparti comme suit :

- 2 002 654 € de participation ANRU ;
- 913 100 € de participation communale ;
- 1 016 758 € de contreparties apportées par les partenaires concernés.

Les discussions engagées depuis avec le TCO ont permis d'arrêter sa participation financière au programme PIA à 818 058,06 €.

Le projet de convention joint en annexe, précise la répartition de cette participation suivant plusieurs actions du programme et les modalités de versement de ces fonds suivant le statut des partenaires concernés, selon qu'ils soient maîtres d'ouvrage ou prestataires de la Ville.

Ainsi, le plan de financement du programme PIA dont le montant global reste inchangé à 3 932 512 € HT, évolue selon la répartition suivante :

- 2 002 654 € de participation ANRU ;
- 919 454,72 € de participation communale ;
- 818 058,06 € de participation TCO ;
- 192 345,22 € de contreparties apportées par les partenaires concernés.

Le tableau récapitulatif joint en annexe décrit la répartition de ces différentes participations suivant le plan d'action validé au titre de la convention PIA.

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'approuver le montant de la participation communale réévaluée à 919 454,72 € lié au programme PIA ANRU+ et sa répartition suivant les actions déclinées dans le programme global ;
- d'approuver la convention Ville/TCO, le montant de la participation du TCO d'un montant de 818 058,06 € lié au programme PIA ANRU+ et sa répartition suivant les actions déclinées dans le programme global ;
- d'autoriser le versement de la participation communale aux acteurs concernés suivant le programme opérationnel joint ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

## PROGRAMME PIA ANRU+ - DETAIL DU PLAN D'ACTION

Envoyé en préfecture le 27/12/2021

Reçu en préfecture le 27/12/2021

Affiché le 27/12/2021

SLOW

ID : 974-219740073-20211209-DL\_2021\_4-DE

N°	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage	Montant de l'assiette de subvent°	Subvent° PIA	Participat° Ville	Participat° TCO
1.1	Étude pour la mise en place d'une structure intégrée d'aide à la mobilité	Ville du Port	11 050 €	8 840 €	5 655 €	1 105 €
1.2.1	Caravane de la mobilité éco-responsable	Ville du Port	36 500 €	25 550 €	5 475 €	5 475 €
1.2.2	Garage solidaire	Ville du Port	237 000 €	94 800 €	47 400 €	47 400 €
1.3	Plateforme de la mobilité solidaire et inclusive – installation du Cycl'o'Kiosk en occupation temporaire de friche	Ville du Port	22 400 €	15 680 €	3 360 €	3 360 €
1.4	Animation de la plate-forme de la mobilité « solidaire et inclusive »	Ville du Port	300 000 €	150 000 €	75 000 €	75 000 €
2.1	Mise en place de Tiers Lieux pour l'accueil d'activités ESS en conteneurs aménagés en pied d'immeuble	Ville du Port	235 120 €	117 560 €	38 780 €	38 780 €
2.2	Mission d'accompagnement à la création des tiers lieux avec les partenaires locaux	Ville du Port	69 000 €	55 200 €	6 900 €	6 900 €
2.3	Création et développement du village ESS « Incubateur et développeur des projets d'économie sociale et solidaire »	AGAME	300 000 €	150 000 €	45 000 €	45 000 €
3.1	Valorisation des bio déchets pour la création d'une filière de production de compost biologique certifié	Ville du Port	108 846 €	59 865 €	44 244 €	24 490 €
3.2	Mission d'accompagnement au démarrage, analyses et certifications de fonctionnement annuel	Ville du Port	20 600 €	16 480 €	16 610 €	2 060 €
3.3	Expérimentation d'un système d'Aquaculture Multi Trophique Intégrée en milieu tropical sec	Ville du Port	156 682 €	86 175 €	35 507 €	35 000 €
3.4	Accompagnement et formation à l'exploitation d'un système d'Aquaculture Multi Trophique Intégrée en milieu tropical sec	Ville du Port	25 560 €	20 448 €	10 112 €	-
3.5	Chef de projet agronomie pour le développement de la ferme urbaine, des filières de production, de transformation et de commercialisation	An Gren Kouler	150 000 €	75 000 €	37 500 €	37 500 €
3.6	Construction d'un point de vente directe des productions et d'accueil de la ferme urbaine	Ville du Port	60 000 €	33 000 €	13 500 €	13 500 €
3.7	Études préalables à la mise en place d'une agriculture urbaine multisites	Ville du Port	98 000 €	78 400 €	19 600 €	-
3.8	Déploiement des nouvelles filières de production sur la ferme urbaine	Ville du Port	966 116 €	338 141 €	313 987 €	313 987 €
4.1	Accompagnement à la mise en œuvre du fonds mutualisé travaux a destination du parc privé dégradé	TCO	25 000 €	12 500 €	-	-
4.2	Accompagner les familles dans leur capacité d'agir : mis en œuvre expérimentale de l'auto-réhabilitation accompagnée (objectif de 40 ménages les 3 premières années)	Ville du Port	160 000 €	128 000 €	6 000 €	6 000 €
4.3	Équipement BIM pour la simulation des travaux d'amélioration et l'aide à la décision des particuliers pour les travaux de rénovation énergétique	Lycée Jean Hinglo	50 000 €	35 000 €	15 000 €	-
5.1	Mission d'ingénierie pour l'industrialisation du procédé de l'ARCHE : système pour l'autoréalisation et la construction d'un habitat évolutif	L'ARCHE	94 000 €	75 200 €	-	-
5.2	Réalisation du premier prototype industrialisé de concept Casanoë à la Maison de Projet	Ville du Port	62 118 €	40 377 €	21 741 €	-
5.3	Réalisation du deuxième prototype industrialisé de concept Casanoë en Maison de Transit	Ville du Port	94 519 €	61 437 €	33 082 €	-
6.1	Pilotage et coordination du plan d'actions PIA	Ville du Port	500 000 €	250 000 €	125 000 €	125 000 €
6.2	Assistance administrative au chef de projet	Ville du Port	150 000 €	75 000 €	-	37 500 €
<b>24</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2021-2027</b>	<b>3 932 512 €</b>	<b>2 002 653 €</b>	<b>919 454 €</b>	<b>818 058 €</b>

Envoyé en préfecture le 27/12/2021

Reçu en préfecture le 27/12/2021

Affiché le 27/12/2021



ID : 974-219740073-20211209-DL\_2021\_\_4-DE